



APPEL A COMMUNICATIONS

Colloque international & Résidence entrepreneuriale des Femmes Entrepreneures : une Recherche-Action

EDITION III

Entrepreneuriat féminin en Afrique : bilans & dynamiques



4–7 avril 2026 Nouakchott, Mauritanie

I. Sujet du colloque

Au Sahel comme au Maghreb, l'accès à l'emploi salarié reste limité, particulièrement pour les femmes. Bien que la rareté du marché formel touche l'ensemble des actifs, les disparités dans le capital humain, la formation professionnelle et l'accès aux qualifications pénalisent davantage les femmes (De Melo & Ouedraogo, 2019). Selon les travaux de l'OIT, la participation des femmes au salariat demeure structurellement inférieure : dans les pays d'Afrique du Nord comme dans ceux du Sahel, moins de la moitié des femmes actives accèdent à un emploi rémunéré, contre plus de 65 % des hommes (OIT, 2020). Face à cet enclavement structurel, l'entrepreneuriat apparaît comme une alternative socioéconomique stratégique, tant pour l'emploi que pour l'autonomisation (Kelley et al., 2017).

La majorité de ces femmes entrepreneures présente un niveau d'éducation moyen ou faible, particulièrement au Sahel, où l'analphabétisme féminin demeure élevé dans les zones rurales (Diallo, 2018). Toutefois, loin de subir cette marginalisation, les femmes transforment l'exclusion en ressource d'innovation sociale, s'organisant en réseaux marchands, groupements féminins, associations ou coopératives (Benhadi, 2023). Ces stratégies collectives favorisent l'acquisition de ressources financières et sociales alternatives, permettant aux femmes de négocier leur place dans des espaces économiques dominés par les normes masculines, comme l'ont observé Chroqui (2021) au Maroc et Néné. O.D Kane (2020–2024) au Sahel.

Cette capacité d'adaptation économique se matérialise notamment dans l'essor de petites unités de transformation agroalimentaire, d'entreprises artisanales, de services domestiques marchands, de cosmétique naturelle et de commerce transfrontalier, où les femmes développent des innovations frugales. Les recherches de El Haini (2019) en Tunisie et de Fall (2007) au Sénégal montrent que nombre de ces activités reposent sur l'exploitation d'opportunités locales, la flexibilité des réseaux sociaux et la complémentarité entre production domestique et économie marchande.

Face aux insuffisances du marché du travail et à la faiblesse du capital de départ, les entrepreneures du Sahel et du Maghreb ont recours à des financements endogènes communautaires – tontines, micro-investissements, épargne rotative –, qui jouent un rôle central dans le financement de l'entrepreneuriat féminin (Allani, 2017 ; Hernandez, 2023). Ces mécanismes informels permettent de contourner les discriminations structurelles liées à l'accès au crédit bancaire formel, comme le soulignent les travaux d'Aterido, Beck et Iacovone (2011), mais aussi de sécuriser l'activité dans des contextes de précarité et d'instabilité économique.

Les initiatives féminines, notamment au Sahel, montrent également la création de « niches innovantes » (Fonjong & Endeley, 2004 ; Kane, 2017), dans lesquelles les femmes construisent des modèles économiques hybrides, mêlant réseautage local, micro-entrepreneuriat familial, digitalisation progressive et usage de plateformes communautaires. Au Maghreb, ces niches tendent davantage à se structurer sous forme d'associations professionnelles, de coopératives artisanales ou agroalimentaires, portes d'entrée vers le marché formel (Benkhaled, 2022).

Dans les deux régions, l'entrepreneuriat féminin constitue un puissant moteur de développement économique et social, favorisant l'emploi, l'autonomisation financière, l'éducation des enfants, la résilience des ménages et l'émergence de nouvelles générations entrepreneuriales (Schumpeter, 1935 ; Ndiaye, 2019). Néanmoins, malgré son dynamisme, il demeure confronté à des contraintes majeures : faible capital de départ, normes de genre

restrictives, mobilité limitée, morcellement des chaînes de valeur, faible intégration aux marchés, ainsi qu'à une faible reconnaissance institutionnelle.

Dans cette perspective, la promotion de l'inclusion financière, la valorisation institutionnelle des réseaux féminins, et la création de mécanismes publics adaptés aux économies informelles et hybrides sont aujourd'hui des leviers stratégiques majeurs. Comme l'indiquent plusieurs études africaines (OIT 2020 ; Chitou 2021 ; Benhadi 2023), les politiques efficaces doivent viser non pas la seule lutte contre la discrimination formelle, mais la transformation des barrières sociales, culturelles et économiques qui limitent l'accès des femmes aux marchés, aux ressources et à la formation.

Qu'en est-il pour le Sahel et le Maghreb ?

Dans les pays du Sahel comme au Maghreb, l'accès des femmes au marché de l'emploi formel reste limité. Si la rareté du salariat touche globalement les actifs, les écarts de formation, de qualification et de mobilité professionnelle défavorisent davantage les femmes, qui peinent à accéder à des postes stables, rémunérés et reconnus (De Melo & Ouedraogo, 2019). Cette marginalisation conduit alors une proportion importante de femmes à investir dans l'entrepreneuriat, devenu une voie privilégiée d'intégration socioéconomique et de survie productive, mais aussi un levier d'autonomisation et de transformation économique locale (Kelley et al., 2017).

Au Sahel comme au Maghreb, les femmes créent des milliers d'activités et d'entreprises, dont la majorité évolue dans l'économie informelle. Les estimations disponibles indiquent en effet que près de 89 % des micro et petites activités féminines sont informelles, artisanales, commerciales ou fondées sur des services locaux. Toutefois, si ce secteur constitue un espace essentiel d'innovation, de création d'emplois et de revenus, il demeure caractérisé par des marges faibles, une faible protection sociale, une instabilité des marchés et une faible reconnaissance institutionnelle. Ces limites freinent la croissance de ces initiatives et fragilisent les trajectoires entrepreneuriales féminines.

Pourtant, loin d'être spectatrices d'un système qui les exclut, les femmes entrepreneures déplient des stratégies variées pour accéder à la valeur économique. Elles se regroupent en réseaux marchands, associations, coopératives, clusters économiques ou plateformes communautaires qui facilitent la commercialisation, la négociation, la production collective et parfois l'exportation locale. Cette capacité d'action collective permet non seulement de contourner les contraintes structurelles, mais également de réinventer les modèles d'affaires, en créant des chaînes de valeur basées sur les ressources locales, la transformation artisanale, la frugalité, l'économie circulaire ou la digitalisation progressive (Allani 2017 ; Chroqui 2021 ; Kane 2020–2024).

De plus, si l'entrepreneuriat féminin progresse dans l'ensemble du continent, le Sahel se distingue par des défis structurels liés à l'instabilité sociopolitique et sécuritaire, qui touchent directement les zones productives, les chaînes de valeur et la mobilité des entrepreneurs. Les crises multidimensionnelles conflits armés, insécurité communautaire, dégradation climatique, pressions migratoires, militarisation des frontières – modifient profondément les conditions d'exercice des activités entrepreneuriales.

Dans ce contexte, les femmes, particulièrement celles des zones rurales et périurbaines, sont confrontées à :

- La fermeture des marchés hebdomadaires et des plateformes de commerce ;
- L'interruption des flux commerciaux transfrontaliers, essentiels pour l'écoulement des produits ;
- L'effondrement des chaînes de valeur locales (agro-pastorales et artisanales) ;
- La restriction des mobilités, essentielle à l'approvisionnement, à la vente et à la négociation ;
- La précarisation accrue des sources d'approvisionnement en matières premières.

Dans un contexte marqué par les crises économiques mondiales, la hausse des prix, la crise climatique, la précarité de l'emploi formel et les conséquences persistantes de la pandémie de COVID-19, ces entrepreneures sont poussées à restructurer leurs activités, renforcer leurs compétences, mutualiser leurs ressources et s'orienter vers des solutions durables et plus compétitives. Ce moment de transition représente une opportunité majeure pour repenser les politiques publiques, les dispositifs d'accompagnement, les programmes de formation et les modèles d'accompagnement sensibles au genre, adaptés aux réalités territoriales du Sahel et du Maghreb.

Dans cette perspective, il devient essentiel de créer un cadre de réflexion, d'analyse comparée et d'échanges d'expériences sur l'entrepreneuriat féminin, afin d'identifier les innovations en cours, documenter les dynamiques entrepreneuriales, formuler des solutions adaptées et proposer des mécanismes de soutien efficaces.

Objectif1

 **Documenter, renforcer et valoriser l'entrepreneuriat féminin du Sahel et du Maghreb à travers un colloque scientifique couplé à une résidence panafricaine de recherche-action.**

Objectifs 2

- Produire des données scientifiques contextualisées.
- Mettre en réseau 50 entrepreneures (5 par pays) pour partager les meilleures pratiques.
- Renforcer les capacités techniques, managériales, numériques et financières des femmes entrepreneures.
- Valoriser leurs initiatives via une exposition panafricaine des innovations.
- Concevoir un mécanisme d'appui au secteur informel féminin, adressé aux gouvernements, incubateurs et PTF.

Les communications proposées lors de l'événement permettront de discuter des questions suivantes (liste non exhaustive) :

- **Mobilité restreinte et production locale : comment les femmes réorganisent les chaînes de valeur sous contrainte sécuritaire ?**
- **Rôle des entrepreneures dans la résilience des ménages et des communautés en contexte de violence et de crise.**
- **Coopératives féminines et économie de solidarité : amortisseurs économiques dans les territoires fragilisés.**

- Accès aux ressources et matières premières pendant les conflits : négociation, adaptation et substitution des intrants.
- Commerce transfrontalier informel des femmes en période d'instabilité politique et sécuritaire : dynamiques, risques et opportunités.
- Quelles trajectoires et dynamiques caractérisent l'entrepreneuriat féminin au Sahel et au Maghreb ?
- Quelles innovations économiques et sociales émergent des entrepreneures dans l'informel et l'hybride ?
- Comment les réseaux féminins, associations, coopératives et clusters transforment-ils les modèles d'affaires ?
- Quel rôle jouent les ressources locales, les savoirs traditionnels, la frugalité et l'économie circulaire ?
- Comment les normes sociales, la mobilité et la digitalisation influencent-elles la performance des entrepreneures ?
- Quelles politiques publiques et quels dispositifs d'accompagnement sont réellement adaptés aux réalités féminines ?
- Comment mutualiser les expériences entre le Sahel et le Maghreb pour concevoir des solutions reproductibles ?

II. Références bibliographiques

- Adoho, F., Wodon, Q., Ndaw, S., & Coulombe, H.** (2014). *Female Entrepreneurship in Africa: Constraints and Opportunities*. World Bank, Washington DC.
- Allani, S.** (2017). *Entrepreneuriat féminin, informalité et innovation au Maghreb*. Tunis : Presses Universitaires de Tunis.
- Aterido, R., Beck, T., & Iacovone, L.** (2011). *Gender and Finance in Sub-Saharan Africa: Are Women Disadvantaged?* World Bank, Policy Research Working Paper.
- Benkhaled, N.** (2022). *Femmes, coopératives et structuration économique en Afrique du Nord : nouveaux modèles hybrides*. Rabat : IRES.
- Blattman, C., Fiala, N., & Martinez, S.** (2013). *Generating skilled self-employment in developing countries: Experimental evidence from Uganda*. The Quarterly Journal of Economics.
- Charmes, J.** (2000). *The Contribution of Informal Sector to Employment and Gross Domestic Product in Developing Countries*. International Labour Office (ILO), Geneva.
- Chen, M. A.** (2001). *Women in the informal sector: A global picture*. WIEGO Working Paper.
- Chitou, I.** (2021). *Genre, marché et régulation informelle en Afrique de l'Ouest*. Bamako : Donniya.
- Chroqui, R.** (2021). *Femmes entrepreneurs et réseaux marchands dans les économies hybrides au Maroc*. Casablanca : Fondation Sorec.
- De Boodt, G., & Caubergs, L.** (1998). *Femmes et ressources productives en Afrique rurale*. Bruxelles : Académie Royale de Belgique.
- De Melo, J., & Ouedraogo, P.** (2019). *Gender Gaps in Labor Market Outcomes in Africa*. Journal of African Economies, 28(2), 145–176.
- Desjardins, N., & St-Onge, A.** (2009). *Femmes, développement et économie informelle : un état des lieux en Afrique*. Montréal : UQAM.
- Diallo, H.** (2018). *Éducation et genre dans le Sahel : défis structurels et nouveaux modèles d'autonomisation*. Dakar : Codesria.
- Dupas, P., & Robinson, J.** (2009). *Savings Constraints and Microenterprise Development: Evidence from Kenya*. NBER Working Paper.

- Fall, A. S.** (2003). *Femmes et marchés informels au Sénégal : entre précarité et pouvoir marchand*. Dakar : ENDA.
- Fall, A. S.** (2007). *Entrepreneuriat féminin et création de valeur sociale au Sénégal*. Revue Afrique et Développement, 32(4), 89–105.
- Fonjong, L., & Endeley, J.** (2004). *Women and Informal Economy in Cameroon: New Trends in Savings and Business Development*. Journal of Asian and African Studies.
- Guèye Ndiaye, F.** (2019). *Autonomisation économique des femmes et chaînes de valeur locales*. Saint-Louis : Université Gaston Berger.
- Hernandez, E. M.** (2019–2023). *Économie structurée de l'informel en Afrique : gouvernance, réseaux et finance endogène*. Ouagadougou : CERDI.
- Kane, N. O. D.** (2017). *Économie féminine, innovation frugale et micro-entrepreneuriat en Mauritanie*. Nouakchott : Université de Nouakchott.
- Kane, N. O. D.** (2020–2024). *Entrepreneuriat féminin dans le Sahel : informalité, résilience et clusters marchands*. Nouakchott: Publications GREA.
- Kelley, D., Bosma, N., & Amorós, J. E.** (2017). *Global Entrepreneurship Monitor – Women's Entrepreneurship Report*. Harvard Business School.
- Kyaruzi, M., & Hales, M.** (2009). *Women Entrepreneurs and Survival Strategies in Informal Economy in Tanzania*. African Journal of Business Management.
- Lhériaux, F.** (2015). *Femmes, finance communautaire et développement local en Afrique de l'Ouest*. Paris : Karthala.
- Ntep, F.** (2021). *Entrepreneuriat frugal et économie populaire en Afrique centrale*. Yaoundé : Université de Yaoundé II.
- OIT.** (2020). *Women and Men in Informal Economy: A Statistical Picture*. Geneva: ILO.
- Ouattara, B.** (2020). *Petites entrepreneures africaines : innovation sociale, précarité et ancrage territorial*. Abidjan : CERAP.
- Schumpeter, J. A.** (1935). *Theory of Economic Development*. Cambridge: Harvard University Press.

III. Présentation des propositions

Les articles scientifiques, conceptuels, empiriques et praticiens qui abordent l'un des axes du colloque sont les bienvenus. Dans un premier temps, nous vous invitons à soumettre votre proposition de communication dans un document d'une page au format Word en français ou en anglais ou en arabe, au plus tard le 30 janvier 2026.

Votre proposition devra contenir les informations suivantes :

- Un titre (maximum 180 caractères, espaces compris).
- Un résumé (maximum 1500 caractères, espaces compris).
- Nom de l'auteur (e), statut professionnel et coordonnées, principal établissement ou organisme d'attaché.
- Liste des auteurs (e)s et co-auteur (e) de la communication.

Tous les résumés de communication seront évalués par un comité scientifique composé de professeurs, chercheurs et professionnels issus d'universités et du monde professionnels. Les auteurs dont le comité scientifique retiendra les soumissions seront invités après le colloque à soumettre un texte complet de 5000 à 10000 mots, en vue de leur publication dans les actes du colloque. Les meilleures communications feront l'objet d'une publication dans un ouvrage collectif sur le même sujet, après un appel à soumission. Les textes complets seront révisés par le même comité scientifique.

A l'instar de la première édition, les meilleurs travaux seront publiés dans un journal scientifique ou dans un ouvrage collectif.

IV. Règlement du colloque

- Les résumés doivent être présentés en Arabe, français et en anglais.
- Une personne ne peut présenter qu'un résumé à titre d'auteur (e) principal (e).
- Si une proposition est refusée, la décision est sans appel.
- Les auteurs s'engagent à présenter en présentiel ou en distantiel, dès lors que la communication est acceptée et à prévenir rapidement les responsables du colloque en cas de désistement.

V. Calendrier indicatif

30 janvier 2026	Réception des résumés
15 février 2026	Retour sur les résumés
28 février 2026	Retour sur les intentions
10 mars 2026	Réception des versions finales
20 mars 2026	Date limite d'inscription au colloque
26 mars 2026	Date de diffusion du programme du colloque
04, 05, 06 et 07 avril 2026	Date de début du colloque et résidence entrepreneuriale

VI. Comité Scientifique

Président :

- Emile Michel Hernandez Professeur agrégé des Universités.

Co-président :

- Pr Saadbouh Regards, Faculté des Sciences Economiques et de gestion à l'Université de Nouakchott ;
- Pr Nene Kane, Professeure à l'Université de Nouakchott.

Membres :

- Hamadou Boubacar, Professeur titulaire, Directeur des programmes du MBA Faculté d'administration, Moncton, E1A 3E9, Nouveau-Brunswick, Canada ;
- Thierry LEVY-TADJINE, HDR, Maître de Conférences en Sciences de Gestion, Université Paris 8 -Vincennes - St Denis ;
- Abdelkader SABIL, Doyen de la Faculté des Langues, Arts, et Sciences Humaines- Settat, Université Hassan 1^{er}, Maroc ;
- Abedou Abderrahmane ; Directeur général de CREA, Alger, Algérie ;
- Kahina Hamache, Maître de conférences chez CREAD, Alger, Algérie ;
- Gérard Lemoine, maître de conférence HC en sciences de gestion, ancien directeur de l'Institut de la Francophonie pour l'Entrepreneuriat (2003-2011, AUF), directeur associé cabinet Lemoine Conseil ;

- Nene Oumou Deffa Kane, Professeure à l'Université de Nouakchott, Razane CHROQUI, Professeure à l'Université Hassan 1^{er} de Settat, Maroc ;
- Felix Ntep, Maitre de Conférences à l'Université Gaston Berger, Sénégal;
- Justin Kamavuakos, Maître de conférences à l'Université du Kongo, Congo ;
- Adama Sene, Directeur de Recherches à CESAG –Sénégal ;
- Fabien Tarrit, Maitre de conférences à l'Université de Reims ;
- Imen Mzid, Professeure IHEC, SFAX, Tunisie ;
- Alban Alphonse E.Ahouré, Maître de conférences agrégé en Economie, Université FHB of Cocody, Abidjan-Directeur p.i de la CAPEC ;
- Sunday Khan, économiste et enseignant à l'Université de Yaoundé ;
- Abdallah Ould Awah, Professeur à l'Université de Nouakchott ;
- Ba Abou, Professeur à l'Université de Nouakchott ;
- Malika Bendouda, Professeure à l'Université de Tipaza.

A l'instar de la première et deuxième édition, les meilleurs travaux seront publiés dans un journal scientifique ou dans un ouvrage collectif.

Vous pouvez transmettre vos propositions aux adresses suivantes : nenekane2002@yahoo.fr ; copie à chroqui@yahoo.fr; et ntep_f@yahoo.fr

VII. Comité d'organisation

Présidents : Nene Kane, Professeure des Sciences de Gestion a l'universite de Nouakchott

Saadbouh Regards, Faculté des Sciences Economiques et de gestion à l'Université de Nouakchott

Razane CHROQUI, Professeure à l'Université Hassan 1^{er} de Settat, Maroc ;

Kahina Hamache, Maitre de conférences chez CREAD, Alger, Algerie ;

Félix Ntep, Professeur à Gaston Berger, Saint-louis Sénégal ;

Etudiants master Recherches et master économétrie.